


Programme de formation : SST - Sauveteur Secouriste du Travail

Public	Toute personne devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle. Selon l'article R. 4224-15 du Code du travail	
Pré requis	Aucun	
Objectifs pédagogiques	A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de protéger une victime d'accident du travail, faire alerter les secours, et prodiguer les gestes adaptés en fonction de la situation.	
Moyens	Formation inter active basée sur l'apport de théorie, pratique des gestes et mises en scène d'accident du travail	
Durée	2 jours soit 14 heures	
Tarif	Nous consulter	
Modalités d'appréciation	Certificat SST si validation des épreuves	



CERTIF LR
L'ENGAGEMENT QUALITÉ
2012

Notre établissement est certifié par le réseau Assurance maladie Risques professionnels et l'INRS pour dispenser l'action de formation « sauveteur secouriste au Travail ». Depuis le 01/01/2014, tous les salariés formés seront enregistrés dans la base FORPREV.

Selon le programme établi par l'INRS :

❖ **Situer le SST dans la santé et sécurité au travail**

- Les indicateurs de santé au travail
- Le rôle du SST
- Le cadre juridique

❖ **Protéger**

- Le signal d'alerte à la population
- Reconnaître les dangers
- Supprimer ou isoler le danger, ou effectuer un dégagement d'urgence sans s'exposer soi-même
- Protéger à prévenir

❖ **Examiner**

- Conscience
- Saignement
- Respiration
- Retournement

❖ **Faire Alerter ou Alerter**

- Faire alerter à informer
- Alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure

❖ **Secourir**

- Saignements abondants
- Etouffement
- Cas des victimes conscientes (brûlures, malaises, petits saignements et fractures)
- Cas des victimes inconscientes (qui respirent, qui ne respirent pas)

❖ **Cas concrets / Cas de synthèse (évaluation)**